

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



17 janvier 2005

Communiqué de Presse

**La Conférence des Grandes Ecoles
- ainsi que la Conférence des Présidents d'Université
et la Conférence des Directeurs d'Ecoles et de Formations d'ingénieurs –
ont signé le 17 janvier 2005**

une charte de l'Égalité des Chances et des Formations d'Excellence (*)

avec 3 ministères :

le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale,
le Ministère délégué à l'Intégration, à l'Égalité des chances et à la Lutte contre l'exclusion

L'égalité des chances est au cœur du projet de loi sur l'École et constitue un enjeu fondamental pour la cohésion sociale.

Dans son « Livre blanc » paru en septembre 2004, la CGE a déjà annoncé que ce thème ferait partie de ses stratégies prioritaires pour les années à venir (voir annexe)

Outre les écoles qui ont déjà des expériences dans ce domaine, à ce jour 57 écoles membres de la CGE se sont engagées à organiser leurs relations avec des lycées situés en ZEP. L'établissement de ces liens aura pour objectif d'orienter les jeunes lycéens vers des études supérieures par une information sur les métiers et un accompagnement régulier

Contacts : Karima CHELBI, Noir sur Blanc (01 41 43 72 74 – mél : kchelbi@noirsurblanc.com)
Brigitte POREE, CGE (01.46.34.77.63 – mél : Brigitte.Poree@ensmp.fr)

(*) voir texte de la charte ci-joint)

ANNEXE

Extrait du Livre blanc de la Conférence des Grandes Ecoles paru en septembre 2004

Ouverture sociale de l'enseignement supérieur et enjeux de société **Catégories socioprofessionnelles et grandes écoles**

La réflexion part de l'accusation souvent portée au système des grandes écoles et des classes préparatoires d'être élitiste, ce qui est vrai, et antidémocratique, ce qui est faux. S'il est exact que les enfants des cadres et des professions intellectuelles supérieures représentent un pourcentage important des élèves des grandes écoles (63%), ce phénomène est aussi présent, dans une moindre mesure (54%), dans les troisièmes cycles universitaires. Par ailleurs, si on considère l'encadrement en général (39% de la population), le pourcentage de représentation (72%) est le même dans les grandes écoles et les troisièmes cycles universitaires.¹

Il s'agit donc bien là d'un problème affectant l'ensemble de l'enseignement supérieur et non d'une faiblesse particulière du dispositif des grandes écoles. Des études récentes du ministère de l'éducation nationale apportent des éclairages intéressants. Près de 80% des élèves de classes préparatoires étaient dans le quartile supérieur à l'évaluation d'entrée en 6^{ème}. Ceci montre d'une part que la sélection à l'entrée des classes préparatoires est bien fondée sur les capacités intellectuelles et, d'autre part, que les déterminismes socio-professionnels ont déjà joué à l'entrée au collège.

L'inégalité scolaire se reproduit tout au long du système d'enseignement et ce dès le cours préparatoire, où l'avantage des enfants de milieux favorisés est net quant à la reconnaissance des lettres et de la maîtrise des concepts liés au temps.

Les grandes écoles proposeront des expériences pilotes contribuant à faciliter l'accès des catégories socio-professionnelles les plus modestes aux formations les plus prestigieuses. La Conférence des Grandes Écoles vient de créer une commission « Egalité des chances » chargée de mutualiser les pratiques et de préconiser des actions en matière d'ouverture sociale des grandes écoles.

Afin que davantage de bacheliers technologiques puissent accéder aux grandes écoles, l'opération « tremplin STX² » devrait permettre, dans la durée, de compenser les manques de conseils d'orientation et de modèles qui pénalisent particulièrement ces bacheliers.

Un autre constat révèle que les enfants de milieux défavorisés n'imaginent pas se lancer dans des études longues sans pouvoir bénéficier d'un « parachute » en cas d'échec. La Conférence des Grandes Écoles demandera donc à la Direction de l'Évaluation et de la Prospective d'étudier le devenir des élèves de classes préparatoires n'ayant pas intégré une grande école. Elle propose de réfléchir à des formations permettant simultanément la préparation aux concours et un début de professionnalisation. Elle veillera à ce qu'une meilleure information sur les passerelles existant entre les filières de l'enseignement supérieur soit diffusée.

¹ Voir « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2003 » publié par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective. Les pourcentages donnés ici sont calculés sur les chefs de famille ayant une activité professionnelle.

² Cf. ci-après le paragraphe « Développement des filières technologiques ».

Soulignons que la formation en apprentissage peut être un facteur de l'ascenseur social, en particulier pour des jeunes que le travail en entreprise rassure, car il apparaît à la fois comme un « parachute » et un mode de financement de leurs études. En effet, dans certaines écoles, le financement des études supérieures peut être un frein à l'intégration des enfants de catégories socioprofessionnelles non favorisées. Pourtant, dans certains pays, la formation est d'abord conçue comme un investissement, dont le retour se mesure par le différentiel de rémunération pendant la durée de la carrière. Cela pourrait être le cas en France à condition de rendre plus accessibles et de mieux expliquer les facilités de financement qui existent dans un grand nombre d'écoles.

Désaffection des jeunes pour les filières scientifiques et techniques

Citons Jean-Pierre Boisivon dans « Réussir avec les sciences »³ : « (...) si l'on examine les poursuites d'études par les bacheliers S, qui constituent le vivier des étudiants scientifiques, il y a là une réelle régression. En 1995, 79% de bacheliers S optaient pour des études scientifiques ou technologiques. En 2000, ils n'étaient plus que 72%. Le recul relatif est donc d'environ 10%, soit 10 000 bacheliers S de moins.

Les causes ont été étudiées, mais sans aboutir à des certitudes. La diffusion de la culture scientifique et technique est-elle déficiente ? Ces filières sont-elles jugées non rentables parce que demandant trop d'investissement personnel pour un résultat insuffisant en terme de revenus, de sécurité de l'emploi et de stabilité ? L'image attachée à ces filières est-elle celle de l'irresponsabilité devant les risques et de la prédominance de l'appât du gain au détriment d'une éthique associée au développement durable ? Les responsabilités à assumer sont-elles trop lourdes ? Les échecs trop visibles ? Ces secteurs sont-ils perçus comme offrant encore des postes ou des métiers où l'homme n'est qu'un simple rouage ? Les enfants pensent-ils que leurs parents ont suffisamment souffert des fausses promesses des systèmes industriels ?

Les écoles d'ingénieurs restent cependant fortement attrayantes aux yeux des jeunes de talents et elles contribuent au fait qu'en France le phénomène de désaffection pour les filières scientifiques est moins aigu que dans beaucoup d'autres pays.

La Conférence des Grandes Ecoles agira en :

- participant à la diffusion de la culture scientifique,
- permettant à un plus grand nombre de citoyens de s'appropriier les problématiques d'experts,
- expliquant les mécanismes qui régissent la hiérarchie des écoles, mécanismes souvent complexes, diffus, sensibles aux effets de mode, et qui influencent parfois les choix des jeunes, alors qu'ils devraient suivre leur passion et leurs goûts.

³ Ouvrage collectif édité par Albin Michel dans la collection « les débats du CNP »